

## Communiqué de presse

Le 8 janvier 2008

LE TEC, ÇA NOUS RAPPROCHE



### Adaptation des tarifs au 1<sup>er</sup> février 2008

**Le Gouvernement wallon, en sa séance du 25 octobre 2007, a fixé les nouveaux tarifs du Groupe TEC pour 2008. Cette nouvelle tarification sera d'application à partir du 1<sup>er</sup> février 2008. Le pourcentage de la hausse tarifaire s'élève à 1,26 % et est légèrement inférieur à l'évolution de l'indice des prix à la consommation au 30 juin 2007 par rapport à sa valeur au 30 juin 2006 (1,29%).**

Les hausses de prix sont les suivantes :

- + 0,20 € pour les cartes Inter, Inter % et urbaines en prévente, soit :
  - carte Inter pour 12 zones : de 6,30 € à 6,50 €
  - carte Inter % pour 12 zones : de 4,80 € à 5,00 €
  - carte de 8 voyages pour les zones urbaines de Charleroi et Liège : de 6,10 € à 6,30 €
  - carte Cité pour 10 voyages : de 6,80 € à 7,00 €
  
- + 0,40 € pour les cartes urbaines vendues sur les véhicules, soit :
  - carte de 8 voyages pour la zone urbaine de Charleroi : de 7,40 € à 7,80 €
  - carte Cité pour 10 voyages : de 7,40 € à 7,80 €
  
- + 0,50 € sur le prix des abonnements mensuels, quel que soit le nombre de zones.
  
- + 1,00 € sur le prix des abonnements hebdomadaires.

Les prix des **billets** et des **abonnements annuels** ne seront **pas modifiés**.

Toutes les informations sur nos titres et tarifs 2008 peuvent être consultées sur [Infotec.be](http://Infotec.be).

A noter qu'une autre nouveauté est d'application depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2008 : les personnes de plus de 65 ans qui sont en possession d'une carte leur permettant d'utiliser gratuitement les transports en commun ne doivent désormais plus « oblitérer » leur carte sur les réseaux de la STIB et De Lijn. Comme en Wallonie, sur le réseau du TEC, il suffit aujourd'hui de présenter son titre de transport (composé de la carte 65+ **et** de la carte magnétique) pour bénéficier de l'accès gratuit aux bus, trams et métros de la STIB et de De Lijn.